Stratégies pour un environnement sur

L'affaire de tous

Canada

88-06346/

Émis sous l'autorité du
Ministre de l'Environnement
& Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1988
Numéro de catalogue EN21-71/1988F
ISBN 0-662-94747-9

This report is also available in English
under the title:
Into the Mainstream : Strategies for a Secure Environment

Photographies : courtoisie
du ministère de l'Expansion industrielle
régionale et de la Direction générale
des communications, Agriculture Canada

Le ministère de l'Environnement a pour mandat essentiel de protéger notre milieu naturel, autrement dit l'air que nous respirons, nos eaux intérieures et nos terres. L'un des principaux aspects de notre mission est de proposer des idées aux organismes et aux particuliers en veillant à ce que tous les efforts déployés dans le sens de la réalisation de notre mandat soient uniformes et efficaces.

La nécessité d'intervenir dans le domaine de l'environnement n'a jamais été aussi pressante. De plus, comme l'a clairement indiqué dans son rapport la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland), nous ne pouvons plus continuer à isoler nos décisions économiques des facteurs environnementaux. Si nous continuons à malmener notre environnement, notre économie finira par en souffrir et — en fin de compte — la planète tout entière ainsi que toutes ses formes, dont l'être humain, périront.

Le rapport Brundtland nous propose un autre choix que l'option de croissance zéro généralement retenue pour sauver l'environnement : le développement durable. Ce concept veut qu'on puisse continuer à assurer notre croissance sans rien retirer à nos enfants et à nos petits-enfants. Il suppose qu'on tienne compte non seulement de la valeur actuelle de nos ressources mais aussi de leur valeur future.

Le Canada a été l'un des premiers partisans de la Commission Brundtland, et il en demeure l'un des plus fervents. En fait, nous avons été parmi les rares pays, quatre en tout, à avoir accueilli la Commission dans le cadre de sa tournée d'étude et d'audiences. Depuis, nous avons fait de cette question l'une de nos grandes priorités politiques, au point que le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement a mis sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les recommandations de la Commission.

Pour leur part, le Premier ministre et ses dix homologues provinciaux ont inscrit cette question à l'ordre du jour de leur conférence du mois de novembre dernier et ils comptent en rediscuter à l'automne, lors de leur prochaine rencontre. De leur côté, les Canadiens n'ont jamais cessé d'indiquer dans les sondages qu'ils étaient en faveur d'une intervention sur le plan de l'environnement et qu'ils étaient prêts à y mettre le prix. Il semble enfin que les hommes et les femmes politiques de ce pays, de toutes appartenances, aient décidé de répondre à cet appel général.

C'est donc avec plaisir que je vous présente cette publication, *L'affaire de tous*, qui se veut un outil de consultation et un document de réflexion, et qui recommande certaines façons de parvenir à un développement durable par le biais de la conservation, de la prévention, de l'adaptation et de la dépollution. On y aborde bien sûr les principaux obstacles que nous aurons à surmonter à cette fin.

Vous constaterez aussi qu'on y énonce les trois défis que nous aurons à relever si nous voulons réaliser l'osmose entre nos décisions en matière économique et en matière environnementale : rechercher un appui plus large, surmonter les barrières et résoudre les conflits. Enfin, on y signale les stratégies à mettre en place en vue de relever ces défis et de réaliser nos objectifs globaux : informer et sensibiliser, renforcer les bonnes habitudes et favoriser le dialogue entre groupes concernés et particuliers.

La responsabilité de notre environnement, de ce que nous avons donc de plus en commun, ne peut être l'apanage d'un groupe ou d'un secteur en particulier, fusse-t-il le gouvernement, l'industrie ou certaines organisations non gouvernementales. Nous aurons certainement appris une chose au cours du quart de siècle qui vient de s'écouler : nous sommes tous des intendants de l'environnement. C'est ainsi que cette publication se veut un instrument pour aider toutes les parties intéressées à répondre à deux grandes questions : « Quel est notre rôle? » et « Que pouvons-nous faire? »

Pendant près de 30 ans, les gouvernements se sont fixé des objectifs et essayé de coordonner leurs efforts afin d'améliorer la qualité de l'environnement. Mais, aussi important que soit le rôle du gouvernement, celui des particuliers, en prise avec leurs réalités quotidiennes, demeure vital. Nous ne parviendrons donc au changement préconisé par la Commission Brundtland que si nous arrivons à communiquer son message à ceux qui sont en position de prendre en mains les rênes du changement.

Comme l'a dit l'anthropologue américaine, le Dr Margaret Mead : « Ne doutez jamais qu'un groupe de personnes engagées puisse changer le monde. En fait, c'est la seule chose qui puisse jamais y parvenir ».

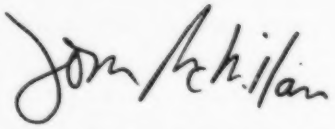

Tom McMillan, C.P., député
Ministre de l'Environnement

1

Introduction

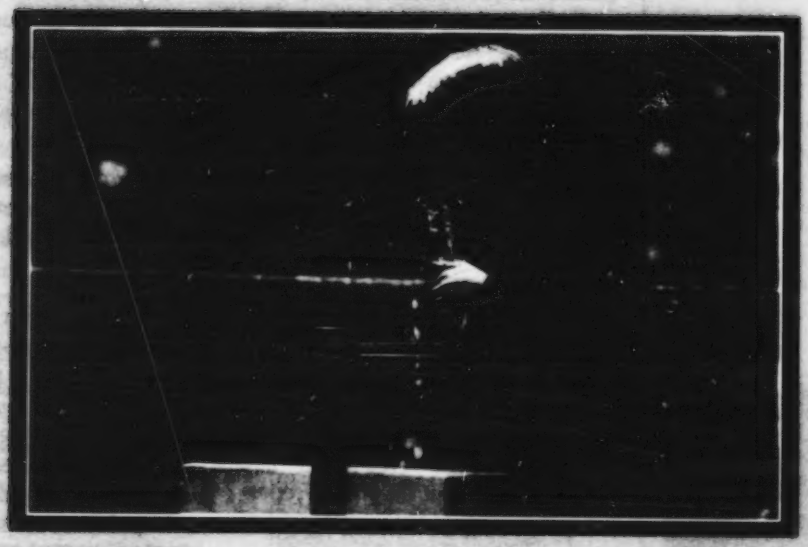

Le monde dans lequel nous vivons est fondamentalement différent de celui de nos parents. En l'espace de quelques dizaines d'années seulement, la portée et la nature des problèmes environnementaux ont considérablement évolué, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Voici quelques faits sur lesquels il convient de s'attarder :

- **Pour la première fois depuis que la terre est terre, ceux qui l'habitent sont en mesure de modifier et de perturber le milieu naturel.**

  Les pluies acides, les accidents nucléaires et les déversements ou les émissions de substances chimiques peuvent constituer une menace pour une grande partie de notre atmosphère, de nos terres et de nos eaux. On se rend à présent compte que les habitudes de consommation et les méthodes de production, qui semblent inoffensives à l'échelle individuelle, ont de graves répercussions, immédiates certes, mais aussi à long terme à cause de leur effet cumulatif. Le déboisement massif, l'emploi de combustibles fossiles et l'utilisation de certaines substances chimiques dans les produits ménagers pourraient donc, à long terme, provoquer des changements à l'échelle planétaire.

- **Les problèmes environnementaux n'ont jamais été aussi complexes.**

  Il y a plusieurs dizaines d'années, il était relativement facile de lutter contre les brouillards industriels et contre la pollution de l'air dans nos grandes villes. Cependant, on reconnaît à présent que les solutions trouvées à l'époque sont en fait à l'origine des pluies polluées qui ravagent nos campagnes. En outre, l'utilisation croissante de substances chimiques dans l'industrie pose des problèmes d'une grande complexité. Plus de 100 000 de ces substances sont utilisées commercialement et la plupart d'entre elles ont été mises sur le marché au cours des dernières décennies. Avec les quelque mille procédés industriels et produits, au moins, qui sont introduits chaque année, notre capacité d'évaluer leurs effets et de réglementer leur entreposage et leur élimination est mise à rude épreuve.

- **Les menaces et les problèmes environnementaux se rapprochent de chacun de nous.**

  Les dangers environnementaux, potentiels ou réels, sont à présent apparents dans nos foyers, sur les lieux de travail et dans nos collectivités. Nombreux sont les Canadiens qui estiment que la contamination de l'eau potable, la présence de toxines dans les aliments, les pluies acides et la pollution atmosphérique ménacent la santé de leur famille. Dans certaines régions du Canada, les écosystèmes naturels et le capital-ressources subissent des pressions sans précédent par suite de l'accroissement démographique. L'exploitation des ressources naturelles dans les parcs, l'accroissement du prix des terrains destinés à la construction immobilière et aux activités récréatives et la disparition des terres agricoles fertiles à proximité des grands centres urbains en sont des exemples frappants. Nous commençons à craindre de ne pouvoir conserver notre qualité de vie actuelle.

Toutefois, les Canadiens sont plus désireux et plus en mesure que jamais de s'attaquer aux problèmes d'environnement. Certains signes sont encourageants :

- **Un des changements les plus importants dans le système de valeurs et de priorités des Canadiens qui aura marqué la période de l'après-guerre a été le passage des questions environnementales au premier rang des préoccupations nationales.**

  On se préoccupe à présent autant de questions d'environnement que de chômage et de problèmes économiques. Nous, les Canadiens, ne sommes pas fatalistes en matière d'environnement. Nous exigeons plutôt la prise de mesures sensées et la preuve d'une détermination certaine dans le règlement de ce genre de problème. Enfin, nous nous déclarons disposés à consentir à des sacrifices personnels pour garantir, voire améliorer la qualité de notre environnement.

- **Au cours des dernières décennies, nous nous sommes dotés de moyens d'intervention efficaces.**

  Par l'action entreprise, tant à l'échelon national qu'international, nous avons acquis une connaissance et une expérience considérables en matière d'environnement. Alors qu'il y a 20 ans, on ne parlait quasiment pas de secrétariat ou de ministère de l'environnement, on constate à présent l'existence d'un nombre impressionnant de scientifiques et d'experts en gestion de l'environnement, aux paliers municipal, territorial, provincial, fédéral et international. Les organismes bénévoles de protection de l'environnement, rares en 1960, se comptent aujourd'hui par centaines et les Canadiens leur accordent une grande confiance. Ils ont fait en sorte de maintenir les questions d'environnement à l'avant-scène, et ont eu une importante contribution sur le plan technique. Nombre d'entreprises et d'associations industrielles, tout comme certaines universités et organisations syndicales, se sont dotées de services spécialisés en environnement. Enfin, jamais auparavant autant de particuliers, autant de familles n'ont été aussi désireux ni aussi en mesure d'agir pour améliorer la qualité de l'environnement.

- **Il est de plus en plus reconnu qu'une économie prospère et un environnement sain vont de pair.**

  Au Canada, et peut-être plus ici que dans n'importe quel autre pays industrialisé, notre économie en pleine croissance et notre qualité de vie enviable dépendent directement de la qualité du milieu naturel. La richesse et l'intégrité de notre environnement sont intimement liées à notre identité nationale et à l'image que nous projetons à l'étranger.

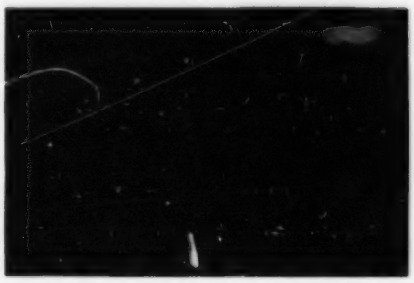

Nos principaux secteurs industriels, la sylviculture, l'agriculture, les mines, le tourisme et les pêches, dépendent de la richesse de notre environnement et de nos ressources naturelles. Il est de plus en plus admis que l'essor économique sera éphémère et illusoire s'il se traduit par la destruction ou le gaspillage de nos ressources et des écosystèmes sur lesquels il repose. C'est précisément ce constat qui nous amène à mobiliser les principaux décideurs du monde industriel autour des questions environnementales.

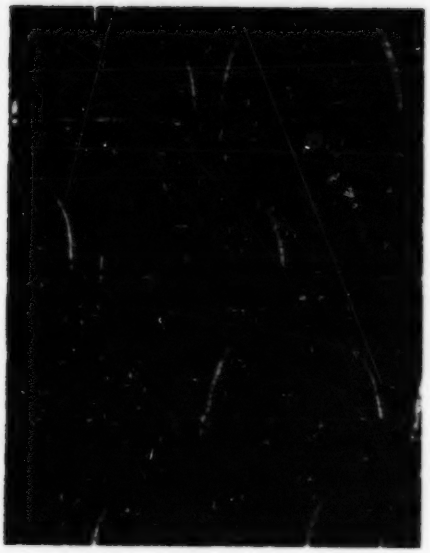

En misant sur notre expérience et sur nos points forts, nous avons accompli des progrès considérables au cours de ces dernières années dans un grand nombre de domaines touchant à l'environnement. Il n'en demeure pas moins que la route à parcourir est encore longue. Afin de résoudre les difficultés de taille auxquelles nous nous trouvons confrontés, nous aurions avantage à considérer d'une façon critique notre manière traditionnelle de voir et de faire. Déjà, deux objectifs importants se profilent à l'horizon et nous incitent à réexaminer notre façon d'aborder et de résoudre les problèmes d'environnement :

1. Posséder une vision d'ensemble de nos objectifs en matière d'environnement.

En matière d'environnement, nous intervenons sur de nombreux plans et à différents niveaux. Nous devons veiller à coordonner nos actions et à les intégrer dans un ensemble cohérent. Pour ce faire, nous devons mieux cerner nos objectifs et mieux connaître les liens qui les unissent.

2. Tenir compte de l'environnement dans nos décisions quotidiennes.

Jusqu'à récemment, seul un segment minoritaire de notre société se préoccupait activement des questions d'environnement. La majorité n'était pas tout à fait consciente des répercussions de ses activités quotidiennes sur l'environnement. De même, ce genre de question ne faisait pas partie intégrante des préoccupations journalières des dirigeants industriels, des gouvernements ni des consommateurs. Forts de l'intérêt croissant des Canadiens vis-à-vis des questions environnementales, nous voulons à présent intégrer cet aspect au processus de prise de décisions.

Le présent document fait le point sur les perceptions et les expériences récentes reliées à nos objectifs communs en matière d'environnement. Nous y proposons des moyens d'action pour nous aider à mieux travailler ensemble, dans nos collectivités, sur les lieux de travail et aux différents paliers de gouvernement, en vue d'atteindre ces objectifs.

2

Pour un environnement sûr

Les Canadiens ont fait beaucoup pour protéger l'environnement, tant à l'échelle de la collectivité qu'à l'échelle internationale.

À l'époque où nous cherchons à résoudre des problèmes environnementaux inédits, nous ne devons pas perdre de vue nos réalisations sur de nombreux fronts. Nous avons été parmi les premiers à réduire la menace qui pèse sur notre environnement à l'échelle planétaire. Des industries, des groupes communautaires et des particuliers ont collaboré avec les gouvernements pour régler les problèmes et relever les défis.

Ainsi, nous disposons d'un réseau de parcs nationaux et provinciaux qui fait l'envie de tous. Peu à peu, nous sommes parvenus à mettre sur pied un système de prévisions météorologiques élaboré faisant appel à des satellites, à des radars, à des stations d'observation terrestres et océaniques et à des centaines d'observateurs bénévoles dans tout le pays. Grâce au travail de pédologues et d'agriculteurs, certaines pratiques de conservation des sols sont maintenant répandues. L'inventaire des terres du Canada, qui compte parmi les études les plus exhaustives au monde en la matière, a contribué à la rationalisation de l'utilisation des terres dans toutes les régions du pays. Nous avons agi sans tarder pour protéger les écosystèmes uniques qui sont menacés, comme l'île de South Moresby, en Colombie-Britannique, et certaines zones de l'Arctique. Nous avons formé de vastes coalitions, notamment par l'adoption du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, en vue de préserver des habitats fauniques. Sur tout le territoire, de nombreuses collectivités appliquent des programmes de recyclage pour conserver nos ressources et réduire l'utilisation des sites d'enfouissement des déchets.

En outre, nous prenons d'importantes mesures pour faire face aux menaces les plus urgentes. La collaboration entre les gouvernements et l'industrie permet le nettoyage des sites d'évacuation de substances chimiques toxiques, tels que les étangs bitumineux de la compagnie Sysco à Sydney, en Nouvelle-Écosse. Nous n'avons pas perdu de temps, non plus, dans la prise de mesures visant à réduire les sources de pluies acides.

La nouvelle *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* régit sévèrement la mise au point, l'entreposage et l'évacuation de tous les produits chimiques. Par ailleurs, l'entrée en vigueur d'un nouveau traité canado-américain favorisera une approche bipartite pour la dépollution des Grands Lacs, et nous amènera à ne pas nous limiter aux sources ponctuelles de pollution industrielle. Il favorisera en outre le règlement de problèmes plus généralisés, comme l'utilisation des pesticides et le déversement de produits polluants par les égouts pluviaux des villes riveraines. Enfin, c'est au Canada que s'est tenue récemment la conférence internationale qui a conduit à la signature du premier protocole international pour la protection de la couche d'ozone.

La recherche d'un "environnement sûr" passe par la préservation de la qualité du milieu naturel.

Il ne faut pas voir dans toutes nos opérations de dépollution, de conservation et de protection du milieu, autant d'actions isolées. Toutes ces interventions sont interdépendantes, même si on n'en considère pas toujours les interrelations. Que nous agissions à l'échelle locale ou sur la scène internationale, notre objectif commun est d'assurer notre sécurité. Sécurité, santé, prospérité et productivité, voilà autant d'aspirations légitimes que nous partageons tous.

Nous avons également à coeur que nos enfants et nos petits-enfants puissent, eux aussi, réaliser ces aspirations.

Donc, nous avons une mission commune :

ATTEINDRE ET MAINTENIR UN ENVIRONNEMENT SÛR

Pour ce faire, nous devons reconnaître l'existence des liens très étroits qui unissent les êtres humains et le milieu naturel dans lequel ils vivent.

Il nous faut admettre qu'il n'y a pas de dichotomie entre les activités de l'être humain d'une part et le milieu naturel d'autre part. Les membres de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, la Commission Brundtland, ont décrit avec éloquence l'interdépendance de l'économie et de l'environnement, qui ressortit à la notion de développement durable. Or, la réalisation d'un environnement sûr repose sur cette compréhension. Qui dit environnement sûr, dit réalisation de deux objectifs interreliés :

- garantir l'intégrité à long terme des milieux naturels;
- assurer le bien-être économique et social des personnes habitant ces milieux.

Dans toutes nos actions, nous devons donc tenir compte de ces trois dimensions : sécurité, santé et productivité. Nous devons nous demander dans quelle mesure nos politiques environnementales réduisent les risques et augmentent les avantages sur ces trois plans. Autrement dit, dans bien des cas, l'extrémisme est à proscrire. Il convient plutôt de viser l'équilibre entre les mesures de conservation et les mesures d'expansion économique.

La recherche d'un environnement sûr exige qu'on intervienne dans les quatre grandes sphères de la gestion de l'environnement :

1. LA DÉPOLLUTION
2. LA CONSERVATION DE LA NATURE ET L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES
3. LA PRÉVENTION
4. L'ADAPTATION

Nous ne pouvons agir dans l'une de ces sphères sans considérer les autres en même temps. Au contraire, il nous faudra veiller davantage à coordonner nos actions et à les rendre cohérentes de manière à appliquer une politique d'ensemble.

Il peut être utile d'examiner rapidement ce que nous avons accompli et le chemin qu'il nous reste à parcourir dans chacun de ces quatre secteurs d'activité, pour parvenir à un environnement véritablement sûr.

1. LA DÉPOLLUTION

Les opérations de dépollution, principalement dans les situations d'éco-urgence, sont un aspect bien connu des mesures de protection de l'environnement. Dans un environnement sûr, la dépollution sous-entend plusieurs aspects importants :

- la maîtrise rapide des agents de pollution, tels les déversements de substances toxiques, et de certains phénomènes naturels, comme les inondations

- la remise en état des lieux endommagés par des accidents ou par des activités nuisibles
- l'assistance rapide et coordonnée portée aux personnes ou aux collectivités victimes d'accidents écologiques ou menacées par un phénomène récemment détecté.

En matière de dépollution, nous nous sommes jusqu'ici bornés à intervenir après coup, en situations de crise. Et, bien que cela ait été nécessaire, nous avons donc eu tendance à n'agir qu'en présence d'un danger imminent ou évident, notamment dans les cas de pollution causée par les BPC et les dioxines. En règle générale, nous nous sommes limités au confinement et à l'évacuation des déversements de produits toxiques plutôt qu'à la lutte contre d'autres formes de dégradation du milieu. Dans un certain sens, nous nous sommes laissés dépasser par les événements, de sorte que la situation s'est aggravée et que nous avons affaire à un retard en matière de dépollution, retard qui, de nouveau, donne lieu à l'urgence.

En matière de dépollution, notre quête d'un environnement plus sûr devra nous amener à :

- accroître nos efforts en vue d'assurer une dépollution régulière et continue de façon à prévenir les futures éco-urgences
- répertorier systématiquement les situations existantes où la dépollution s'impose et agir en conséquence, dans le respect des priorités locales, régionales et nationales
- insister davantage sur la remise en état et la régénération des zones touchées par des déversements de substances toxiques ou par des activités commerciales antérieures
- améliorer les mesures d'assistance juridique et autres de façon à apporter une aide équitable et rapide aux victimes d'accidents.

2. CONSERVATION DE LA NATURE ET ÉCONOMIE DES RESSOURCES

Tout comme la dépollution, la conservation de la nature et l'économie des ressources sont probablement familières à la plupart d'entre nous : qu'il s'agisse d'économie d'énergie dans les habitations ou de conservation des milieux fauniques. Toutefois, pour parvenir à un environnement plus sûr, nous devrons respecter une condition fondamentale en matière de conservation :

- nous devrons garantir l'exploitation et la gestion rationnelles et efficientes des ressources renouvelables et des ressources non renouvelables.

Bien que nous ayons déjà adopté d'importantes mesures de conservation de la nature et d'économie des ressources au Canada, des lacunes demeurent. Nous continuons à consommer nos ressources non renouvelables et à gérer nos ressources renouvelables les plus précieuses et les plus rares sans penser au lendemain. Ainsi, dans certaines régions, on n'exploite pas encore les terres agricoles dans le souci d'une utilisation à long terme. Le reboisement n'est pas encore une pratique assez répandue. En outre, on gaspille encore beaucoup trop d'eau pure dans certaines industries et municipalités. Beaucoup considèrent encore que la conservation des ressources est un obstacle à la croissance économique et à la création d'emplois plutôt qu'une condition préalable à une

expansion économique durable. Qui plus est, nous continuons de prétendre que nos habitudes individuelles de consommation pèsent peu dans la balance et nous ne nous rendons pas compte que nous sommes en train de grever un capital-ressources fragile et limité.

Dans l'avenir, il nous faudra donc nous attarder à réaliser trois objectifs d'une importance capitale :

- élargir la notion de conservation de la nature et d'économie des ressources pour tenir compte de tous les aspects de notre vie économique et culturelle, tout en continuant de protéger les espèces et les habitats menacés
- non seulement économiser les ressources les plus précieuses et les plus rares, mais aussi prendre en considération les interrelations qui les unissent, sans oublier les conflits liés à leur exploitation
- combattre le mythe encore répandu selon lequel la conservation de la nature et l'économie des ressources font obstacle à la croissance économique, en accordant plus d'attention à la notion de productivité durable.

3. PRÉVENTION

À long terme, il est beaucoup plus efficace de prévoir et de prévenir les risques de dégradation de l'environnement que d'agir seulement dans les cas d'urgence. Voici donc ce que nous devrons faire :

- adopter un comportement et des habitudes nous permettant de réduire au minimum les risques de problèmes environnementaux, à tous les niveaux, aussi bien à celui de l'entreprise privée, qu'à celui des particuliers et de la société en général.

Jusqu'à présent, la plupart des mesures préventives que nous avons prises en matière d'environnement ont essentiellement visé la protection de la vie et de la santé en situation de crise et, souvent, uniquement dans le cadre d'opérations de dépollution. L'ensemble de la population n'est pas consciente qu'à long terme il est beaucoup moins coûteux de prévoir et de prévenir les risques que d'essayer de réparer les dégâts. De plus, il ne faudrait pas oublier la difficulté, plus subtile, qui consiste à promouvoir la prévention dans un contexte où l'on a tendance à ne retenir que les mesures préventives ayant échoué.

Afin de parvenir à un environnement sûr, nous devrons viser trois objectifs en matière de prévention :

- accroître nos moyens de prévision et de prévention des risques
- nous préoccuper non seulement de protéger les personnes et les biens en cas de danger immédiat, mais aussi nous soucier de la qualité de la vie, à savoir la santé, la tranquillité d'esprit, la réduction des risques, etc.
- nous attarder un peu plus aux risques cumulatifs et à long terme pour la santé et la sécurité, qui sont moins évidents.

4. ADAPTATION

Les notions d'adaptation et d'accommodement aux réalités ne sont pas encore répandues dans le domaine de la gestion de l'environnement. Toutefois, si nous voulons vraiment parvenir à un environnement sûr, il importe de les considérer au même titre que la dépollution, la conservation de la nature et l'économie des ressources, et la prévention. À cet égard, deux aspects sont cruciaux :

- il nous faut prévoir les dangers, nouveaux et potentiels, ainsi que les tendances en matière d'environnement, et planifier en conséquence
- nous devons nous adapter aux situations que nous n'avons pas la détermination ou les moyens de modifier, et nous devons nous en accommoder.

Jusqu'à présent, nos efforts se sont surtout limités à la diffusion de renseignements, par exemple de prévisions météorologiques, d'avertissements de danger d'inondation et d'indices de pollution, en réponse à des phénomènes survenant sur des périodes assez courtes. Nous avons prêté relativement peu d'attention aux phénomènes de grande échelle, ayant une incidence à plus long terme, et auxquels il est fondamental que nous nous adaptions et nous accommodions : changements climatiques, appauvrissement du capital-ressources, pressions démographiques et exposition à des dangers écologiques. L'adaptation et l'accommodement ne sont pas synonymes de passivité ni de fatalisme. Au contraire, ils commandent des actions positives pour tirer le meilleur de nos réalités environnementales.

Dès lors, il est essentiel que nous nous adaptions et nous accommodions aux conditions du milieu et à leur évolution. Pour cela, il nous faudra :

- prêter attention aux macrophénomènes se produisant sur de longues périodes, même si leurs effets ne doivent se faire sentir que dans un avenir lointain
- nous adapter aux situations que nous ne pouvons ni ne voulons changer, en respectant le principe selon lequel c'est à l'homme de s'adapter au milieu et non l'inverse
- faire en sorte que les particuliers et les collectivités puissent mieux composer avec les phénomènes environnementaux.

3

L'affaire de tous : trois défis

Le défi fondamental consiste à faire de l'environnement la préoccupation de tous; nous devons l'intégrer à l'ensemble de nos réflexions et de nos décisions.

Trois importants facteurs font obstacle à la démarche entreprise pour nous attaquer aux problèmes environnementaux :

- Seul un faible segment de notre société s'occupe activement de questions d'environnement. Nous n'avons pas encore saisi toute l'importance des effets que toutes nos décisions quotidiennes peuvent avoir sur l'environnement. En outre, les préoccupations environnementales ne font pas encore partie du processus de décision, tant au niveau individuel, corporatiste que gouvernemental
- Nombre d'obstacles financiers, sociaux et culturels s'opposent à la prise de décisions saines, en conscience de la dimension environnementale
- La question de l'environnement, à l'instar des autres grandes questions de fond, est une source de conflits sur le plan des valeurs et des choix.

Le défi que nous avons à relever consiste donc à faire en sorte que les citoyens, les dirigeants d'entreprises et les responsables gouvernementaux prennent en compte la dimension environnementale dans leurs prises de décisions quotidiennes. Si l'on désire un environnement sûr, les questions d'environnement doivent être considérées sur le même pied que les questions économiques, sociales et culturelles.

Un changement d'attitude s'impose.

Si nous voulons que les questions d'environnement deviennent l'affaire de tous, nous devons alors opérer à tous les niveaux un changement fondamental de comportement et d'habitudes.

Malgré les succès que nous avons connus dans un passé récent, nous ne pouvons pas espérer que ce genre de bouleversement se produira tout seul. Pour s'attaquer aux problèmes d'environnement à leur source, il ne suffit pas d'investir plus d'argent, ni d'offrir plus de programmes. Nous ne pouvons pas nous contenter de poursuivre simplement dans la même voie. Nous devons repenser notre façon de résoudre les problèmes environnementaux.

Les trois défis qui nous attendent forment donc l'essence de notre nouvelle approche en matière d'environnement.

1. **PROMOUVOIR LA COLLABORATION**
2. **VAINCRE LES OBSTACLES**
3. **RÉGLER LES CONFLITS**

1. PROMOUVOIR LA COLLABORATION

Dorénavant, nous sommes tous des environnementalistes. Dans un monde de Bhopal, de pluies acides et de crise énergétique, nul ne peut jouer à l'autruche.

Nous ne pouvons plus confier nos problèmes à des « experts » de l'environnement. Nous ne réussirons vraiment à relever les défis qui nous attendent que si un grand nombre d'intervenants, même ceux qui sont peu habitués à traiter de questions environnementales — dont certains particuliers, entreprises et organismes gouvernementaux — se serrent les coudes. Nous devons obtenir la collaboration, l'appui et l'engagement de ceux qui se trouvent en position d'infléchir les politiques et nos façons d'agir. Plus les intervenants seront nombreux, plus les

décideurs se sentiront responsables, plus l'engagement sera général et plus nos ressources seront exploitées efficacement.

2. VAINCRE LES OBSTACLES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Si l'on n'accorde pas aux questions environnementales l'importance qu'elles méritent, les pressions économiques et sociales continueront de les reléguer au second plan.

Considérer que les problèmes d'environnement ne sont dus qu'à des pollueurs, ne sont que le résultat de l'avarice et de la mauvaise foi de certains, est une vision simpliste, défaitiste. Nous devons admettre qu'une grande partie des décisions que prennent les consommateurs, les dirigeants d'entreprises et les gouvernements sont le résultat direct, et très souvent inévitable, de normes, de modes et de courants économiques et sociaux. Dans une très grande mesure, nos problèmes environnementaux sont donc le reflet de nos structures économiques et sociales fondamentales. Ainsi, par leur nature, nos mécanismes actuels de fixation des prix du marché ne permettent pas de tenir compte des coûts ni des risques sur un plan environnemental, dont beaucoup sont difficiles à évaluer en raison de leur complexité technique, du fait qu'ils sont cumulatifs et qu'ils ont des effets à long terme. Dans le même ordre d'idée, les habitudes des consommateurs traduisent souvent des valeurs et des attentes profondément ancrées qui empêchent de prendre en compte l'environnement. Il est important que nous parvenions à vaincre ces obstacles afin d'intégrer les questions d'environnement à la prise de décisions quotidiennes.

3. RÉGLER LES CONFLITS

Les questions environnementales, par leur importance, sont inévitablement la cause de conflits en matière de valeurs et de choix. Nous devons donc trouver des moyens efficaces de déceler les conflits et d'agir en conséquence.

Par définition, le choix entre deux objectifs liés à l'environnement, ou entre des considérations environnementales et des considérations économiques, sociales et culturelles, entraîne des conflits, des compromis. Il importe de régler ces conflits de façon équitable et dans des délais raisonnables, pour parvenir à un environnement sûr. Même si l'on est animé des meilleures intentions du monde, les différends ne peuvent pas toujours être réglés devant les tribunaux ou par le simple jeu des lois du marché.

Étant donné notre engagement réciproque, dans la recherche d'un environnement plus sûr, nous nous devons de trouver des moyens plus accessibles, moins coûteux et favorisant une plus grande collaboration pour résoudre les conflits inhérents aux questions d'environnement.

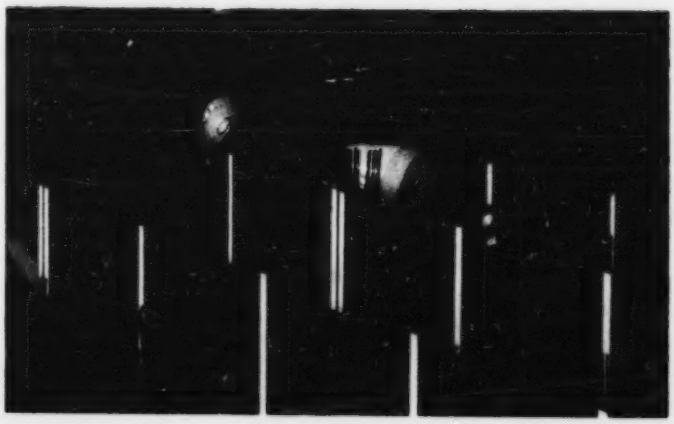

4

Stratégies pour un environnement sûr

La réalisation d'un environnement sûr nécessite la prise en compte de tous les facteurs environnementaux dans nos processus de prise de décisions. Mais il ne suffit pas de comprendre cette condition, il nous faut adopter de nouvelles idées et de nouvelles approches dans toutes les facettes de nos vies, tant à l'échelon familial que dans le traitement de nos affaires nationales et internationales. Nous devons même remettre en question notre façon de résoudre les problèmes de tous ordres. Les solutions restreintes et isolées ne suffisent plus. Nous devons envisager la source réelle des problèmes environnementaux et accepter notre responsabilité commune dans la recherche de solutions. Nous devons unir nos efforts et travailler aux côtés de ceux qui, dans le passé, étaient peut-être des adversaires.

Nous pouvons organiser nos efforts selon trois grandes stratégies :

1. **INFORMER ET SENSIBILISER**
2. **RENFORCEMENT DES BONNES HABITUDES**
3. **INCITATION AU DIALOGUE**

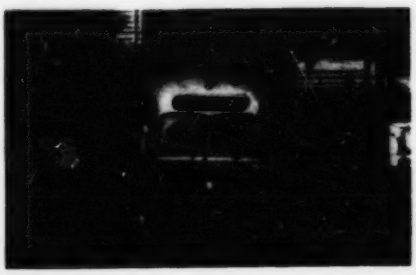

Bien sûr, ces trois stratégies sont étroitement liées et donnent de meilleurs résultats si elles sont coordonnées, chacune se rapportant plus ou moins aux trois défis énoncés à la section précédente.

Les possibilités d'action sont multiples dans le cadre de chaque stratégie et elles nous offrent de nombreuses occasions d'intervenir. Certaines initiatives prometteuses ont déjà été prises, mais nous nous devons d'en tirer des leçons et de poursuivre dans notre foulée. D'autres défis, par contre, nécessiteront l'exploration de nouvelles voies.

1. INFORMER ET SENSIBILISER

Tout commence par la connaissance. De l'information découle la réflexion et l'action.

Si les Canadiens — qu'il s'agisse d'une industrie, de l'ensemble des consommateurs ou des gouvernements — doivent commencer à penser en fonction de l'environnement, ils devront mieux comprendre les conséquences, sur l'environnement, des options dont ils se prévalent et des décisions qu'ils prennent. Les valeurs et les attitudes individuelles et collectives, en outre, devront être davantage axées sur les préoccupations environnementales.

Voici d'ailleurs certaines façons par lesquelles on pourrait commencer à mieux faire connaître les problèmes d'environnement :

- **Il est essentiel que les programmes scolaires réservent une plus grande place aux questions environnementales.**

  L'information permettant d'opérer des choix judicieux se donne d'abord à l'école. Les gouvernements, les industries et les groupes bénévoles peuvent préparer de la documentation s'adressant à des élèves de tous niveaux. Pochettes d'information, programmes vidéo, ateliers et visites sont autant de moyens d'accroître la sensibilisation aux problèmes et aux conflits liés à l'environnement. Par exemple,

un réseau constitué d'enseignants, d'organismes écologiques et de gouvernements a préparé et distribué une documentation à l'intention des élèves du secondaire dans les domaines de l'énergie, de la gestion du cycle de vie des produits chimiques toxiques et des pluies acides.

- **Les rapports sur l'état de l'environnement sont un autre outil important.**

  Les rapports périodiques sur l'état de l'environnement, rédigés par le gouvernement fédéral, indiquent sous forme de « notes » dans quelle mesure nous réussissons à gérer les divers aspects de notre environnement. Dans le rapport le plus récent, par exemple, les efforts de protection reçoivent une note de C- pour la qualité de l'eau, de B- pour la qualité de l'air urbain et de C- pour la qualité des sols. Le rapport souligne certaines initiatives fructueuses prises récemment et signale des problèmes à l'égard desquels une action doit être entreprise immédiatement ou dans l'avenir, par exemple, à propos de la perte de terres agricoles de qualité au profit de l'urbanisation, de la déperdition de la couche d'ozone et de la gestion des déchets municipaux.

- **Les associations industrielles peuvent sensibiliser le public et apporter leur soutien aux entreprises membres.**

  Plusieurs industries qui accordent un vif intérêt à l'environnement ont mis des associations sur pied pour faire valoir leurs vues auprès des gouvernements et du public. L'industrie du pétrole, par exemple, a confié à un groupe de travail la tâche de recommander des moyens améliorés de repérage et de traitement des fuites de réservoirs souterrains. Les associations pourraient, elles aussi, envisager de publier leurs propres rapports sur l'état de l'industrie afin de mieux faire connaître les activités de leurs membres et d'encourager une discussion élargie sur les contraintes ou sur les problèmes nouveaux. Enfin, les associations ont une occasion unique de mettre en commun l'expérience de leurs membres pour venir en aide aux entreprises plus petites qui ne disposent peut-être pas des ressources ni des compétences nécessaires pour s'attaquer à elles seules aux problèmes d'environnement.

- **Les organisations bénévoles sont d'importants véhicules d'éducation et de promotion.**

  Les groupes d'intérêt public contribuent à maintenir les questions environnementales à l'avant-scène de l'actualité : ils surveillent les progrès accomplis, conseillent les gouvernements et font connaître les situations qui sont sources d'inquiétude. Citons le cas des groupes de consommateurs qui accordent une attention spéciale aux effets possibles à long terme de certains additifs alimentaires et demandent avec insistance des normes d'étiquetage plus rigoureuses afin que les consommateurs soient mieux informés sur les produits qu'ils achètent.

2. RENFORCEMENT DES BONNES HABITUDES

Les solutions qui tiennent compte de l'environnement doivent devenir des solutions naturelles et évidentes.

Nous devons trouver la combinaison appropriée de stimulants et de sanctions, de façon à favoriser et à mettre

en valeur des décisions et des pratiques prenant en considération les facteurs environnementaux et à faire obstacle à celles qui menacent la sécurité de l'environnement.

Voici quelques moyens par lesquels nous pouvons commencer à favoriser et à valoriser les bonnes habitudes :

- **Une bonne combinaison de stimulants financiers peut favoriser une meilleure prise en compte des incidences sur l'environnement.**

  Les entreprises réagissent rapidement à toute nouvelle occasion. Certains leviers financiers peuvent les inciter à investir dans des technologies perfectionnées, moins polluantes, et à adopter d'autres changements favorisant une meilleure prévention et une plus grande protection de l'environnement. Au nombre des outils « financiers » disponibles, citons les crédits d'impôt à l'investissement, les obligations à intérêts réduits et les crédits accordés en cas de dépassement des normes établies. À l'échelon de l'usine, un dossier sur la qualité de l'environnement pourrait devenir un des éléments de l'évaluation de la gestion de l'usine effectuée par le personnel; on serait ainsi amené à s'intéresser davantage à la conservation des ressources et aux mesures de prévention.

- **Il faudra peut-être en venir à inclure les coûts réels de certaines ressources dans les bilans financiers.**

  Certaines ressources, comme l'eau d'une rivière ou d'un lac, utilisées dans des processus industriels, sont peut-être sous-évaluées, du fait qu'elles sont accessibles gratuitement ou moyennant un coût minime. Il peut en résulter un vaste gaspillage. On pourrait donc instaurer des frais d'utilisation et d'autres mécanismes financiers pour mieux refléter le coût total que représente l'utilisation de cette ressource sur le plan de l'environnement. Peut-être incitera-t-on ainsi les utilisateurs à viser une plus grande efficacité dans l'exploitation de la ressource en question et à respecter l'environnement à long terme.

- **De nouveaux logiciels pourraient aider les planificateurs à mettre leurs idées à l'épreuve et à tenir compte des incidences environnementales dans leurs activités courantes.**

  L'informatique fournit déjà un soutien aux cadres supérieurs des entreprises et des gouvernements pour toute une gamme de questions d'intérêt économique et social. Pourtant, on a déployé fort peu d'efforts en vue d'intégrer les facteurs environnementaux à la prise de décisions assistée par ordinateur. Les bases de données et modèles informatiques existants relatifs au transport des polluants atmosphériques, à la qualité de l'eau et du sol et à d'autres facteurs environnementaux pourraient être utilisés dans les essais de production d'une usine ou d'une technologie proposée. Ces essais fourniraient des profils types d'émissions et d'autres effets environnementaux attribuables aux travaux projetés, avant que des décisions finales ne soient prises. Ces logiciels pourraient aider à conférer aux facteurs environnementaux une valeur égale à celle des autres facteurs qui, traditionnellement, entrent dans le processus de prise de décision.

- **Des campagnes du type « achetez sain » sont des signaux très clairs pour les entreprises.**

  L'un des moyens dont nous disposons pour agir sur la qualité de l'environnement consiste à jouer sur notre liberté de consommateur, sur cette liberté de choisir ce que nous achetons et ce que nous laissons sur les tablettes. Des campagnes du type « achetez sain », organisées par des groupes de consommateurs, peuvent faire connaître les efforts accomplis par une entreprise ou par une industrie particulière en faveur d'un environnement sûr. Citons, par exemple, le cas de cette chaîne de restauration-minute qui a décidé de ne plus utiliser de contenants en polystyrène, qui contient des produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone. Un fabricant de produits chimiques pourrait faire preuve d'initiative dans son secteur en introduisant un processus plus sûr de gestion du cycle de vie d'un nouveau produit. Des campagnes menées sur le thème « achetez sain » pourraient attirer l'attention sur ces entreprises et inciter les consommateurs à acheter leurs produits, à titre d'encouragement. Les gouvernements et les entreprises ont également l'occasion de participer à ce genre de campagne, en ajustant leurs propres politiques d'achat et d'approvisionnement.

- **L'attribution de prix de protection de l'environnement est une autre forme d'encouragement.**

  En décernant de tels prix, on pourrait faire connaître au public les personnes et les entreprises qui ouvrent la voie en matière d'amélioration de la qualité de l'environnement, et leur attirer ainsi certains appuis. Ces prix pourraient même revêtir un plus grand prestige s'ils étaient attribués non pas par un gouvernement ou par un groupe en particulier, mais par des associations ou des organismes indépendants représentatifs de vastes secteurs de la société.

- **Dans les situations extrêmes, la menace de sanctions ou d'amendes peut demeurer le seul moyen pratique de favoriser des prises de décisions favorables à l'environnement.**

  Dans certains cas, malheureusement, ni les stimulants, ni les prix, ni les encouragements divers ne suffiront à infléchir les habitudes d'une entreprise ou d'un groupe particulier, et des mesures plus sévères s'imposeront peut-être. À cet égard, le Parlement a récemment adopté la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* qui prévoit des sanctions et des amendes sévères pour les entreprises qui n'assurent pas une gestion adéquate des produits toxiques chimiques. Certaines provinces s'apprêtent à emboîter le pas. Le boycottage, par les consommateurs, d'entreprises qui ont omis de réagir à un problème environnemental urgent

est une autre forme de pénalisation. Des groupes de bénévoles ont également institué des prix à connotation négative, ceux des « pollueurs de l'année ».

3. INCITATION AU DIALOGUE

Finie l'époque des lignes de démarcation; l'heure est à la communication.

Afin de réagir efficacement aux menaces immédiates à l'environnement et aux modifications à long terme des méthodes et procédés, nous devons agir en concertation. Pour traiter les situations conflictuelles de manière plus équitable et plus efficace, et pour canaliser nos ressources nationales collectives en vue de conduire une action valable dans le domaine de l'environnement, nous devons établir de nouveaux mécanismes de consultation et de collaboration, ou améliorer ceux qui sont en place. Il est urgent que nous recherchions des moyens de mieux nous comprendre, de partager nos points de vue et même les craintes que nous entretenons les uns à l'égard des autres, et de définir une base d'action commune.

Voici quelques idées de base qui pourraient être exploitées en vue d'instituer un dialogue plus dynamique et plus positif à propos des défis que nous avons à relever en matière d'environnement :

- **Face à l'importance des défis qui nous sont posés, les différents groupes concernés doivent faire preuve d'innovation pour établir certains liens entre eux.**

Certains regroupements ont déjà été effectués. Ainsi, le Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement a récemment créé le Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie. Celui-ci était composé de représentants de secteurs qui, jusqu'ici, se trouvaient de part et d'autre de la barrière en matière d'environnement : ministres, cadres supérieurs d'entreprises spécialisées dans l'exploitation de ressources et responsables de groupes écologiques. Le groupe de travail a formulé des recommandations audacieuses quant à la façon dont les gouvernements et les entreprises devraient tenir compte des incidences possibles de leurs actions sur l'environnement. Il a en outre insisté pour qu'on accorde beaucoup plus d'attention aux liens qui existent entre une économie forte et un environnement sain.

- **Les « tables rondes » peuvent permettre de poursuivre le travail dans la même foulée, dans toutes les régions du pays.**

L'une des recommandations les plus intéressantes du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie concerne l'établissement de tables rondes permanentes. Ces « tables rondes » pourraient devenir un mécanisme permanent pour partager certaines préoccupations, rechercher des terrains d'entente et adopter des approches qui soient comprises et respectées par toutes les parties. Établies à l'échelle du pays, ainsi que dans chacune des régions, ces « tables rondes » réuniraient en une seule et même instance des décideurs de haut niveau de l'industrie, des syndicats, des gouvernements, des groupes de citoyens, des milieux de l'éducation, de la santé, des

sciences, du droit et d'autres domaines d'activité. Elles seraient des exemples particulièrement visibles du genre de dialogue et de coopération qui s'impose face à la nouvelle génération de défis environnementaux. Elles donneraient également des signaux précoces de tous les aspects préoccupants qui exigent notre attention.

- **La coopération au niveau international peut être accentuée.**

  Le Canada fait figure de chef de file dans la recherche de nouvelles approches multilatérales en vue de résoudre les problèmes environnementaux qui échappent au phénomène des frontières, comme les pluies acides et la déperdition de la couche d'ozone. De vastes efforts ont été entrepris en collaboration avec les États-Unis en vue d'assurer la dépollution des Grands Lacs et de préserver l'habitat de la sauvagine. Mais la tâche n'est pas terminée et elle devrait se poursuivre : on pourrait augmenter les échanges scientifiques avec d'autres pays, établir des tables rondes multilatérales de l'Amérique du Nord et de l'Arctique et créer un tribunal international de l'environnement chargé de résoudre les conflits opposant les pays en matière d'environnement.

- **Un recours plus grand aux échanges informels de cadres supérieurs favoriserait la recherche d'un consensus sur les problèmes d'environnement.**

  Il existe déjà au Canada, dans quelques domaines d'intérêt public, des programmes d'échange d'un ou deux ans pour les cadres supérieurs de la Fonction publique et du secteur privé. Cette pratique est cependant plus répandue aux États-Unis et en Europe de l'Ouest. L'élargissement de ce concept aux questions d'environnement pourrait être l'une des conséquences utiles de l'expérience des tables rondes. Les universités, par exemple, pourraient offrir des chaires en questions environnementales dans leur section commerciale, et y inviter des cadres supérieurs d'entreprises exploitantes de ressources ainsi que des décideurs des gouvernements. Les entreprises, pour leur part, pourraient engager des planificateurs de haut rang issus de la Fonction publique pour se faire aider dans l'élaboration de lignes directrices en matière d'environnement ou même de rapports sur l'état de l'industrie.

- **La technique dite de la « diplomatie des citoyens » ramène la recherche du consensus à la base, au niveau de la collectivité.**

  Il n'est pas rare que des groupes de personnes se trouvent opposés dans un conflit de nature environnementale. C'est, par exemple, ce qui se produit quand les habitants d'une ville donnée s'élèvent contre la pollution des eaux provoquée par une vieille usine située dans une ville voisine, en amont. Les travailleurs de l'usine, de leur côté, ne comprennent pas qu'on veuille supprimer leurs emplois et provoquer la fermeture de leur ville. Chaque groupe qualifie la position de l'autre d'égoïste et d'inflexible. Nous disposons de peu de tribunes pour résoudre des conflits si complexes où entrent en jeu des valeurs individuelles. La « diplomatie des citoyens » est une nouvelle méthode par laquelle on essaie de réunir les personnes qu'un conflit

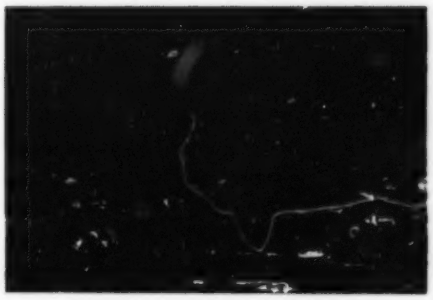

sépare, en dehors de toute tribune publique ou cadre gouvernemental officiel. Les objectifs sont de réduire les accusations et les tensions, d'insister sur la nécessité de partager des responsabilités et de rechercher des solutions globales prenant en compte les besoins des deux groupes.

Une telle formule est actuellement à l'essai dans plusieurs pays scandinaves et aux États-Unis. Un projet, par exemple, consiste à apparier deux cents habitants de la région fortement industrialisée de la vallée de l'Ohio, considérée comme une des sources importantes de pluies acides, avec un nombre égal d'habitants de la Nouvelle-Angleterre, dont les villes et les forêts sont sérieusement touchées par ce phénomène. Quelques projets du genre, appliqués à des conflits environnementaux dans plusieurs régions du Canada, permettraient de mettre à l'essai cette technique en contexte canadien et de tirer des leçons utiles en vue de recourir ultérieurement à la diplomatie des citoyens.

- **Les groupes environnementaux bénévoles peuvent miser sur leur crédibilité durement acquise (et amplement méritée) pour rejoindre les autres citoyens.**

La quête d'un environnement sûr exige la participation d'une gamme beaucoup plus étendue de groupes que cela n'a été le cas jusqu'ici. Les organismes bénévoles ayant une certaine expérience dans les questions d'environnement ont une occasion unique d'amener ces groupes à joindre leurs efforts à ceux déjà entrepris. Les groupes bénévoles ont la confiance du grand public. Ils peuvent offrir des renseignements utiles sans qu'on puisse les soupçonner de collusion avec les gouvernements ou avec l'industrie. Leur situation particulière leur permet de susciter et de soutenir la participation active de personnes à qui les problèmes environnementaux sont peu familiers ou, même, qui éprouveraient de la réticence à les aborder.

- **Nous devrions recourir davantage aux techniques de résolution des conflits, comme la médiation environnementale.**

Il arrive parfois que les conflits environnementaux atteignent une impasse. Les négociations, les tables rondes et d'autres mécanismes ont échoué. Et aucune des parties ne veut entreprendre de poursuites coûteuses devant les tribunaux. Le cas échéant, on pourrait convenir de soumettre le conflit à un médiateur indépendant ou à un tribunal. Le médiateur pose un regard neutre, objectif, sur le conflit. Sa décision ne lie pas forcément les parties, bien qu'une entente préalable puisse comporter l'engagement de se plier à la décision rendue. En outre, la médiation procure souvent aux deux parties une période de « retour au calme ». À titre de dernier recours avant l'arbitrage ou avant une décision imposée par le gouvernement, la médiation nous est familière dans le contexte des relations patronales-syndicales. Pourtant, cette méthode a été fort peu utilisée dans la résolution de problèmes environnementaux au Canada. Elle mérite qu'on s'y attarde davantage. Le « processus de Niagara », constitué d'un ensemble de principes et de protocoles visant à favoriser la consultation entre les intervenants, est un autre outil qu'il vaut la peine d'examiner. Il a d'ailleurs été appliqué avec efficacité dans le cas de plusieurs problèmes complexes abordés récemment, notamment lors des consultations du Groupe de travail multipartite sur la gestion des produits chimiques, du Comité consultatif sur les modifications de la *Loi sur les contaminants de l'environnement* et au sujet de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

5

Tout commence par la recherche d'un environnement sûr.

L'illustration de cette page rassemble tous les concepts exposés dans le document et montre les liens qui les unissent. Nous proposons que les Canadiens partagent un objectif commun, celui de réaliser et de maintenir un environnement sûr. Pour ce faire, il nous faut entreprendre une action concertée dans quatre grands domaines qui se complètent mutuellement : la dépollution et la remise en état du milieu; la conservation et l'utilisation réfléchies des ressources renouvelables et non renouvelables; la prévention de problèmes éventuels et l'adaptation aux contraintes et aux réalités environnementales.

Les Canadiens ont accompli d'énormes progrès dans les domaines propres à la gestion de l'environnement, mais nous ne pouvons nous contenter de nos réalisations actuelles. Nous nous devons de prendre en compte les questions environnementales dans nos décisions quotidiennes. La chose n'est pas simple. Pour cela, nous avons trois défis à relever : rechercher un appui plus large des particuliers et des organisations pour les questions environnementales; vaincre les obstacles économiques et sociaux pour parvenir à des pratiques saines sur le plan de l'environnement; élaborer des mécanismes plus efficaces en vue de régler les conflits.

Si nous voulons relever ces défis, nous devrons prendre des mesures collectives et organiser nos efforts

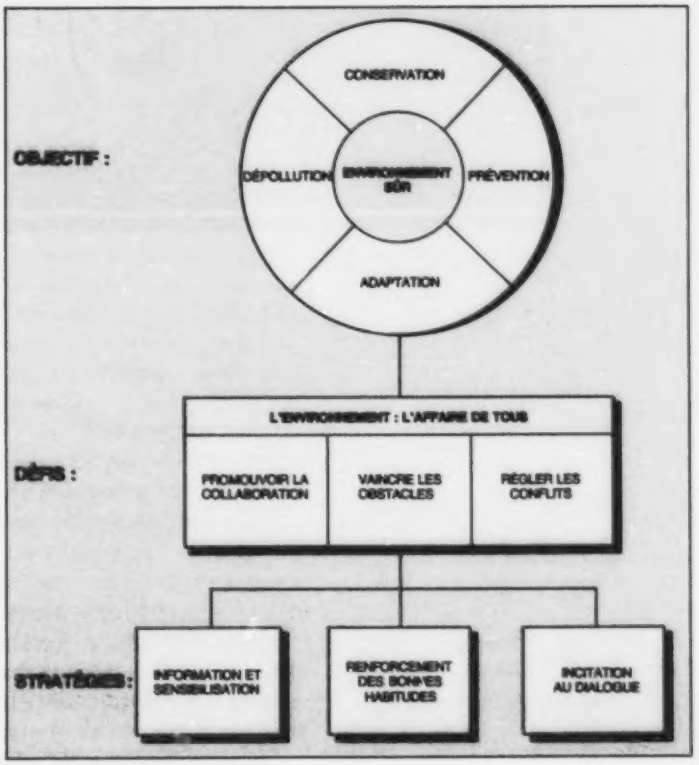

suivant trois grandes stratégies : informer et sensibiliser le public quant aux conséquences de nos actes en matière d'environnement; renforcer les bonnes habitudes et, enfin, favoriser le dialogue entre toutes les parties concernées. La liste des mesures envisageables est longue et les possibilités qui s'offrent à nous sont multiples, sans compter que nous pouvons profiter de l'élan de nos succès récents. C'est là une entreprise valable pour le Canada et pour les Canadiens.

Seuls deux ingrédients nous manquent pour transformer ces concepts en actions : le leadership et la volonté d'agir.

- **Le leadership devra se manifester à tous les niveaux.**

  La compréhension et la recherche du consensus sont des éléments de base. Mais le leadership est nécessaire pour orienter les efforts déployés à tous les niveaux afin de parvenir à un environnement sûr. L'inculcation de nouvelles attitudes, l'ordonnancement des priorités en matière de recherche, et la création de nouveaux partenariats, sont autant d'aspects qui exigent une mobilisation et des orientations. Dans certains cas, les gouvernements peuvent être les meilleurs chefs de file; mais dans d'autres, l'industrie, les consommateurs et les organismes bénévoles seront mieux à même de remplir ce rôle.

- **Il est temps de traduire nos paroles en actions.**
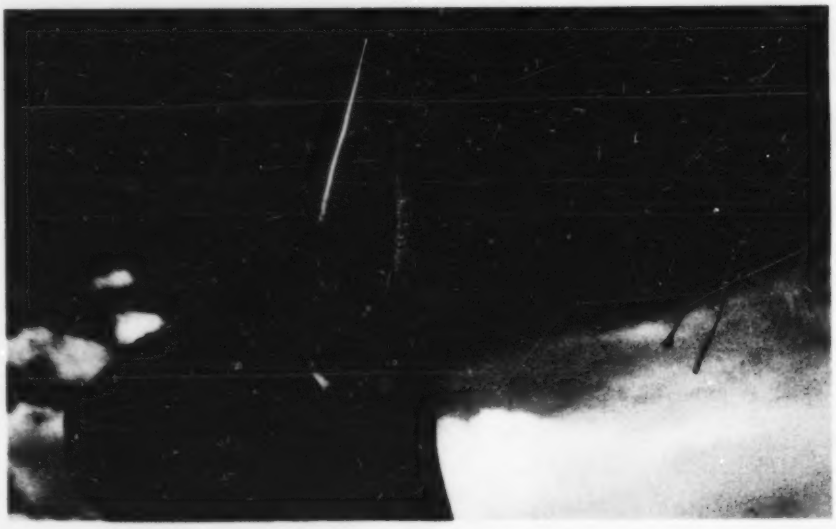
  Le temps n'est plus à la parole, mais aux actes. L'environnement est l'affaire de tous, des particuliers, des industries et des gouvernements. Ces dernières années, nous avons dit aux maisons de sondage que nous étions prêts à tolérer quelques perturbations temporaires en retour des avantages qu'un environnement plus sain et plus sûr peut procurer à long terme. Le temps est venu pour nous d'exprimer ce voeu concrètement, dans nos vies quotidiennes.